



THE INTERNATIONAL GROUP, INC.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Produits de la série 1000, 2200 (Accumelt®, Interflo®, Synertive®)</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	1000, 2200 Series (921276)_Canada_French
<b>Synonymes</b>	Voir en page 9
<b>Usage recommandé</b>	Diverses utilisations finales, par ex., excipient pharmaceutique, soins personnels/cosmétiques, revêtements pour contact alimentaire, additifs pour mélanges de cires, utilisation dans des adhésifs, etc.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucuns connus.
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Nom de la société</b>	The International Group Inc.
<b>Adresse</b>	50 Salome Dr. Toronto ON, M1S2A8
<b>Pays</b>	Canada
<b>Téléphone</b>	416-293-4151
<b>Courriel</b>	-
<b>Personne-ressource</b>	-
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	416-293-4151

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.
<b>Éléments d'étiquetage</b>	
<b>Symbole de danger</b>	Aucune.
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucune.
<b>Mention de danger</b>	Le produit ne répond pas aux critères de classification.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Intervention</b>	Se laver les mains après l'usage.
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
<b>Autres dangers</b>	Aucuns connus.
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Substances

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Cires de paraffine		8002-74-2	100

**Remarques sur la composition** Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

### Inhalation

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. En cas d'inhalation des fumées du produit chauffé : Transporter à l'extérieur. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### Contact avec la peau

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. En cas de brûlure par contact avec du produit chaud, refroidir le produit fondu qui adhère à la peau le plus rapidement possible à l'eau et consulter un médecin pour le décoller et traiter les brûlures.

### Contact avec les yeux

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Une exposition aux fumées ou aux vapeurs du produit surchauffé peut se traduire par une irritation des yeux. Un contact direct avec la matière fondue causera des lésions et des brûlures. Lors de manipulation du produit fondu, un écran oculaire doit être porté en tout temps. Si une lentille de contact est présente, NE PAS retarder l'irrigation ou essayer de retirer la lentille. En cas d'accident, rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Administrer rapidement les premiers soins. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### Ingestion

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Ne présente pas une toxicité aiguë par ingestion. Si la matière est ingérée, ne pas faire vomir. Le contact avec le produit chaud peut provoquer de graves brûlures. Consulter immédiatement un médecin.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact oculaire et cutané : Lorsque le produit est chauffé, un contact avec le produit fondu peut entraîner des lésions et des brûlures.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. En cas d'essoufflement, donner de l'oxygène. Les symptômes peuvent être retardés.

### Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée. Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz irritants peuvent se produire. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

### Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.

### Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

### Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Manipuler comme un thermoplastique. Lorsqu'il s'agit de déversements fondus, laisser la matière se solidifier et refroidir. Maintenir hors des égouts et des cours d'eau par endiguement ou captage du déversement. Recouvrir et placer dans des récipients appropriés pour recyclage ou élimination, selon les lois locales, régionales et nationales en vigueur.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Attendre le refroidissement et la solidification des matériaux fondus avant de les mettre au rebut. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Dans la mesure du possible, laisser le matériau fondu se solidifier naturellement. Racler le produit.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

## Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Chauffer seulement les zones qui disposent d'une ventilation aspirante appropriée. Ne pas respirer les fumées/brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec le produit fondu. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. La matière est un solide à la température ambiante qui présente des caractéristiques de ramollissement à des températures élevées. Au-dessus du point de ramollissement, la matière se liquéfie et s'écoule plus rapidement au fur et à mesure que la température augmente. La matière peut être utilisée comme un liquide chaud à des fins d'application et nécessite des précautions lors de la manipulation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Substance	Type	Valeur	Forme
1000, 2200 Series Products	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.
Composants	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Substance	Type	Valeur	Forme
1000, 2200 Series Products	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.
Composants	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Substance	Type	Valeur	Forme
1000, 2200 Series Products	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Substance	Type	Valeur	Forme
1000, 2200 Series Products	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.
Composants	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Substance	Type	Valeur	Forme
1000, 2200 Series Products	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.
Composants	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Substance	Type	Valeur	Forme
1000, 2200 Series Products	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.
Composants	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Fumées.

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité approuvées. Porter un écran facial lors de la manipulation du produit fondu.

**Protection de la peau**

**Protection des mains**

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

**Autre**

La matière peut être utilisée sous une forme fondue. Pour éviter les blessures, il faut porter des vêtements protecteurs anti-éclaboussures appropriés, des gants thermiques, des souliers anti-éclaboussures et un écran oculaire. Utiliser la matière fondue dans des endroits bien ventilés. Lorsque le travail s'effectue dans un espace confiné, il est recommandé d'utiliser un équipement respiratoire approprié.

**Protection respiratoire**

Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), porter un masque respiratoire complet à adduction d'air approuvé. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

**Dangers thermiques**

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

**Considérations d'hygiène générale**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Apparence**

**État physique**

Solide.

**Forme**

Dalles, sphérules, pastilles ou granulés.

**Couleur**

Blanc à gris clair ou brun clair.

**Odeur**

Aucune odeur à légère odeur de pétrole.

<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible.
<b>pH</b>	Sans objet.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	37.22 - 100 °C (99 - 212 °F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	> 300 °C (> 572 °F)
<b>Point d'éclair</b>	> 175.0 °C (> 347.0 °F) ASTM D-92
<b>Taux d'évaporation</b>	< 0.01 (Acétate de butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Alimentera une flamme au-dessus du point d'éclair.

**Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité**

<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	0.9 %
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	7 %
<b>Tension de vapeur</b>	< 0.01 mm Hg (77 °F/25 °C)
<b>Densité de vapeur</b>	> 5 (Air = 1)
<b>Densité relative</b>	0.9 - 0.93 (77 °F/25 °C)
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	< 0.1 % (20 °C)
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Coefficient de partage (huile/eau)</b>	< 0.01
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	Négligeable.

**10. Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition de ce produit peut produire du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits comme des aldéhydes et des cétones selon les conditions de l'oxydation.

**11. Données toxicologiques**

**Renseignements sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Sans objet à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs irritantes. Des fumées de cire ont été rapportées comme irritantes pour les voies respiratoires, plus particulièrement chez les personnes sensibles.
-------------------	--

<b>Contact avec la peau</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.
<b>Ingestion</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Contact oculaire et cutané : Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Danger de brûlure thermique - un contact avec le produit chaud peut provoquer des brûlures thermiques.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non classé. Un contact direct de la matière fondue avec les yeux provoquera des brûlures thermiques et des lésions oculaires.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Non classé.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classé.
<b>Cancérogénicité</b>	Ne devrait pas causer le cancer.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration</b>	Peu probable en raison de la forme du produit.
<b>Effets chroniques</b>	Non présumé dangereux selon les critères de l'OSHA. Aucune propriété dangereuse attendue. Une exposition aux vapeurs ou à la fumée de la matière fondue manipulée dans des zones confinées peut produire une irritation des voies respiratoires et un inconfort physique possible chez les individus sensibles. Chez les rats, une ingestion chronique de paraffines a montré une accumulation dans des organes cibles (foie, rate) avec une réponse immune non spécifique associée.
<b>Autres informations</b>	Aucune.

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Le produit est insoluble dans l'eau.
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les contenants vides peuvent contenir un résidu du produit, se conformer aux avertissements de l'étiquette, même une fois le contenant vide.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

**Informations générales** Sous sa forme solide, ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse. Le produit expédié chaud et fondu nécessite une classe 9 « CHAUD » avec la mention : Matière à température élevée, liquide, N.S.A. 9, UN3257, III (Cire).

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.  
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

<b>Date de publication</b>	30-Mai-2016
<b>Date de la révision</b>	-
<b>Version n°</b>	01
<b>Autres informations</b>	La classification des dangers environnementaux et pour la santé est dérivée d'une combinaison de méthodes de calculs et de données d'essai, si disponible.
<b>Liste des abréviations</b>	TWA : Moyenne pondérée en temps. STEL : Valeur limite d'exposition à court terme. PEL : Limite d'exposition admissible.
<b>Références</b>	ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (registre des effets toxiques des substances chimiques) (RTECS)
<b>Avis de non-responsabilité</b>	Cette fiche de données de sécurité vous est offerte à titre informatif seulement. Nous pensons que les mentions, informations techniques et recommandations contenues dans les présentes sont fiables, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. THE INTERNATIONAL GROUP, INC. n'assume aucune responsabilité en cas de perte, de dommage ou de frais, directs ou indirects, associés à l'utilisation de son produit. L'utilisateur est responsable d'établir lui-même la pertinence et la complétude de telles informations pour l'utilisation ou l'application requise. Nous n'assumons aucune responsabilité légale ni ne donnons aucune permission, incitation ou recommandation pour mettre en œuvre une invention brevetée sans une licence. En outre, l'utilisateur est responsable d'utiliser ce produit dans le plein respect de tous les règlements sur la santé, la sécurité et l'environnement.

<b>NUMÉRO DE PRODUIT</b>	<b>NUMÉRO DE PRODUIT</b>	<b>NUMÉRO DE PRODUIT</b>	<b>NUMÉRO DE PRODUIT</b>
1070A	1260F	1339E	2289E
1070C	1260U	1340A	2289G
1208A	1263A	1342A	2289N
1210A	1263B	1343A	2289U
1212U	1266A	1343N	INTERFLO-
1216A	1266D	1345A	39
1221A	1266E	1346A	INTERFLO-
1222A	1266J	1347B	66
1226A	1266P	1350A	INTERFLO-
1226F	1266R	1375A	L6530B
1227A	1266S	1377A	R-6032A
1228A	1266T	1380A	R-6192A
1230A	1266W	1392A	R-6262A
1230C	1266X	1397U	R-6283A
1230D	1266Y	1398A	R-6285A
1230E	1266Z	1430A	R-6405A
1230F	1270A	1435A	R-6427A
1230G	1274A	1563B	R-6495A
1230H	1278A	1977A	R-6499A
1230J	1279A	1977B	R-6513A
1230K	1280A	1986A	R-6585A
1230L	1284A	2202A	R-6585C
1230P	1286A	2202F	R-6767A
1230S	1288A	2202N	R-6928A
1230U	1288B	2202U	R-6928B
1231A	1288C	2203U	R-7015A
1231B	1290A	2205A	R-7138A
1231D	1290B	2206A	(ACCUMELT 50)
1231U	1293A	2208A	R-7146A
1235A	1296A	2210A	R-7146B
1235B	1297A	2212A	R-7161A
1235C	1297U	2212M	R-7178A
1236A	1301A	2214A	
1236B	1302A	2216A	
1236C	1302B	2221A	
1236U	1302C	2225A	
1239A	1302D	2225B	
1239B	1302F	2230A	
1239S	1302H	2234A	
1239U	1302U	2237A	
1240A	1303A	2243A	
1242A	1303F	2251A	
1245A	1303U	2251B	
1246A	1304A	2251C	
1246E	1304B	2251U	
1246F	1304S	2252A	
1246H	1304U	2260B	
1246U	1308A	2270A	
1248A	1313A	2281A	
1250A	1314A	2281F	
1250B	1314B	2281O	
1250P	1325A	2281S	
1250S	1325B	2281U	
1250U	1325C	2285A	
1252A	1325D	2285B	
1252U	1330A	2288A	
1260A	1332A	2289A	
1260D	1339A	2289B	
1260E	1339B	2289C	